

Foulques Nerra à Montfaucon-Montigné



Visorando



Randonnée n°2158402

Une randonnée proposée par ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Foulques Nerra, nom du comte d'Anjou qui fit construire à la fin du X^{ème} siècle, un château en bois sur une motte, formée de la terre sortie pour creuser les douves, afin de protéger son territoire. Motte féodale observable à proximité du départ. Laissez-vous bercer par la Moine lors de sa traversée au cours de ce circuit.

Durée :	4h20	Difficulté :	Moyenne
Distance :	13.76km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	128m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	134m		
Point haut :	98m	Commune :	Saint-Germain-sur-Moine (49230)
Point bas :	34m		



Description

Garez-vous sur le parking situé derrière l'église (Rue Sainte-Catherine). Vous pouvez aller observer la motte féodale au Nord-Est du point de départ, dans la rue adjacente.

Circuit balisé en Jaune

(D/A) Prenez à droite pour emprunter la Rue Chassiac, filez jusqu'à la Place des Halles et tournez à gauche pour descendre la Rue de la Motte Rétive.

(1) À gauche avant le pont, repérez le jardin des senteurs. Traversez la Moine en empruntant le pont et continuez tout droit par la Rue Louis Monier puis la Rue Saint-Maurice sur environ 300m.

(2) Tournez à droite pour emprunter le Chemin de la Guerche. Juste avant les lotissements, quittez la route et engagez-vous dans le chemin à gauche. Filez jusqu'à l'embranchement de quatre chemins.

(3) Virez à gauche et suivez le Chemin des Justices jusqu'à la RD64. À ce niveau, prenez à droite, puis à gauche 100m plus loin en direction de la Ménardièrre que vous laissez sur la droite.

(4) Passez devant le château de Doré-les-Tours avant de traverser les champs et de descendre vers le Moulin de Robat. À ce niveau, traversez la Moine.

(5) Quelques mètres plus loin, prenez le chemin à droite. Traversez la route et continuez jusqu'à une route près du village de la Davière.

(6) Tournez à droite et 150m plus loin à gauche et de nouveau 100m plus loin à droite pour rejoindre le chemin qui longe les bâtiments agricoles. Remontez le sentier en passant près du Moulin de Davière et arrivez à une intersection.

(7) Tournez à gauche pour suivre le chemin. Continuez toujours tout droit pendant 900m jusqu'au lieu-dit de Marquet que vous laissez sur votre gauche, puis entrez dans les lotissements. Empruntez l'Allée des Fougères jusqu'au bout.

(8) Tournez à droite dans l'Allée des Lys en direction de la D762. Traversez-la et tournez à droite dans la Rue du Bon Secours.

(9) Passez devant la Chapelle du Bon Secours et continuez tout droit dans le

Points de passages

- D/A Parking derrière l'église**
N 47.100825° / O 1.126883° - alt. 59m - km 0
- 1 Jardin des senteurs**
N 47.098584° / O 1.12732° - alt. 42m - km 0.38
- 2 À droite, chemin de la Guerche**
N 47.095327° / O 1.122383° - alt. 49m - km 0.95
- 3 Carrefour de quatre chemins**
N 47.08488° / O 1.122994° - alt. 86m - km 2.19
- 4 Château Doré les Tours**
N 47.094585° / O 1.104173° - alt. 79m - km 4.96
- 5 Chemin à droite - La Moine**
N 47.09862° / O 1.107396° - alt. 42m - km 5.57
- 6 Jonction route**
N 47.103426° / O 1.104062° - alt. 70m - km 6.29
- 7 Bifurcation à gauche**
N 47.107687° / O 1.106737° - alt. 73m - km 6.98
- 8 Allée des Lys à droite**
N 47.10169° / O 1.119361° - alt. 63m - km 8.19
- 9 Chapelle du Bon Secours**
N 47.102772° / O 1.120863° - alt. 69m - km 8.45
- 10 Bifurcation**
N 47.109455° / O 1.118275° - alt. 78m - km 9.45
- 11 Traversée du ruisseau**
N 47.110345° / O 1.12433° - alt. 60m - km 11.04
- 12 Chemin à droite**
N 47.101002° / O 1.130131° - alt. 56m - km 12.26
- 13 À gauche à la Blinière**
N 47.099876° / O 1.136152° - alt. 65m - km 12.74
- 14 - Chapelle de la Miséricorde (Montfaucon)**
N 47.100545° / O 1.127821° - alt. 59m - km 13.65

chemin en face. Passez sous une ligne électrique et au prochain carrefour, tournez à gauche et faites environ 200m .

D/A Parking derrière l'église

N 47.100826° / O 1.12689° - alt. 60m - km 13.75

(10) Prenez à droite et continuez tout droit jusque la Rue de la Barbottinière que vous empruntez jusqu'à la D67.

Traversez la route départementale (avec prudence) et continuez tout droit dans la Rue des Acacias. À ce niveau, empruntez le chemin qui descend par des marches vers le ruisseau de l'Aiguefou. Tournez à gauche et longez le ruisseau jusqu'à un petit pont.

(11) Traversez le ruisseau et empruntez le chemin qui longe toujours le ruisseau. Au carrefour avec la route, tournez à gauche et empruntez celle-ci jusqu'au Bourg Hardy (**avec prudence**) Suivez la Rue Saint-Lazare, puis à droite la Rue du Grand Logis.

(12) Au bout de la rue, tournez à droite et empruntez le chemin jusqu'au village de la Blinière qui franchit par un pont le Ruisseau de l'Aiguefou.

(13) Tournez à gauche et suivez ce chemin jusqu'à la ferme de la Verdrie. Traversez le ruisseau et empruntez la Rue d'Aiguefou. En haut de la rue, tournez à gauche dans la Rue Saint-Jacques, puis à droite sur la Place du Général Leclerc pour continuer dans la Rue du Donjon (Motte Féodale et Chapelle de la Miséricorde) avant de retrouver le parking de départ situé derrière l'Église Saint-Jacques (**D/A**).

Informations pratiques

Variante:

(6) Vous avez la possibilité de continuer la route vers la droite pour aller voir les Pierres de la Davière (ou Menhir de la Haute Borne) qui se trouvent à 600m. Ensuite revenir sur vos pas jusqu'à la jonction des routes. Tournez à droite pour poursuivre l'itinéraire.

A proximité

-Motte féodale : Vers la fin du X^e siècle, le comte d'Anjou, Foulques III, dit Foulques Nerra, construisit un château en bois, sur une motte formée de la terre sortie pour creuser les douves, afin de protéger les limites de son territoire. Il y bâtit un monastère qui accueillit 12 moines d'Espetva (Saint-Macaire). La forteresse comprenait une enceinte circulaire et un donjon au centre. Plus tard, une seconde enceinte enveloppa la ville, avec de vastes douves vives, sans eau, sauf vers l'Ouest, où le ruisseau frontière de l'Aiguefou les alimenta en partie.

-Les Pierres de la Davière ou Menhir de la Haute Borne : D'où vient cette énorme pierre reposant sur un large rocher ? Cette pierre serait la clé de voûte d'un pont dont le diable aurait entrepris la construction pour aller voler les vaches qui paissaient de l'autre côté de la Moine. S'apprêtant à parachever son oeuvre, il transportait sur son épaule l'énorme pierre de la Davière lorsqu'il tomba nez à nez avec le curé de Roussay qui marchait en tête d'une procession. Dès qu'il le vit, le prêtre fit un signe de croix. L'effet fut immédiat : Satan s'enfuit sur le champ, abandonnant son chargement qui depuis, est toujours resté sur place.

- Chapelle Saint-Jean

- Château de de Doré les Tours

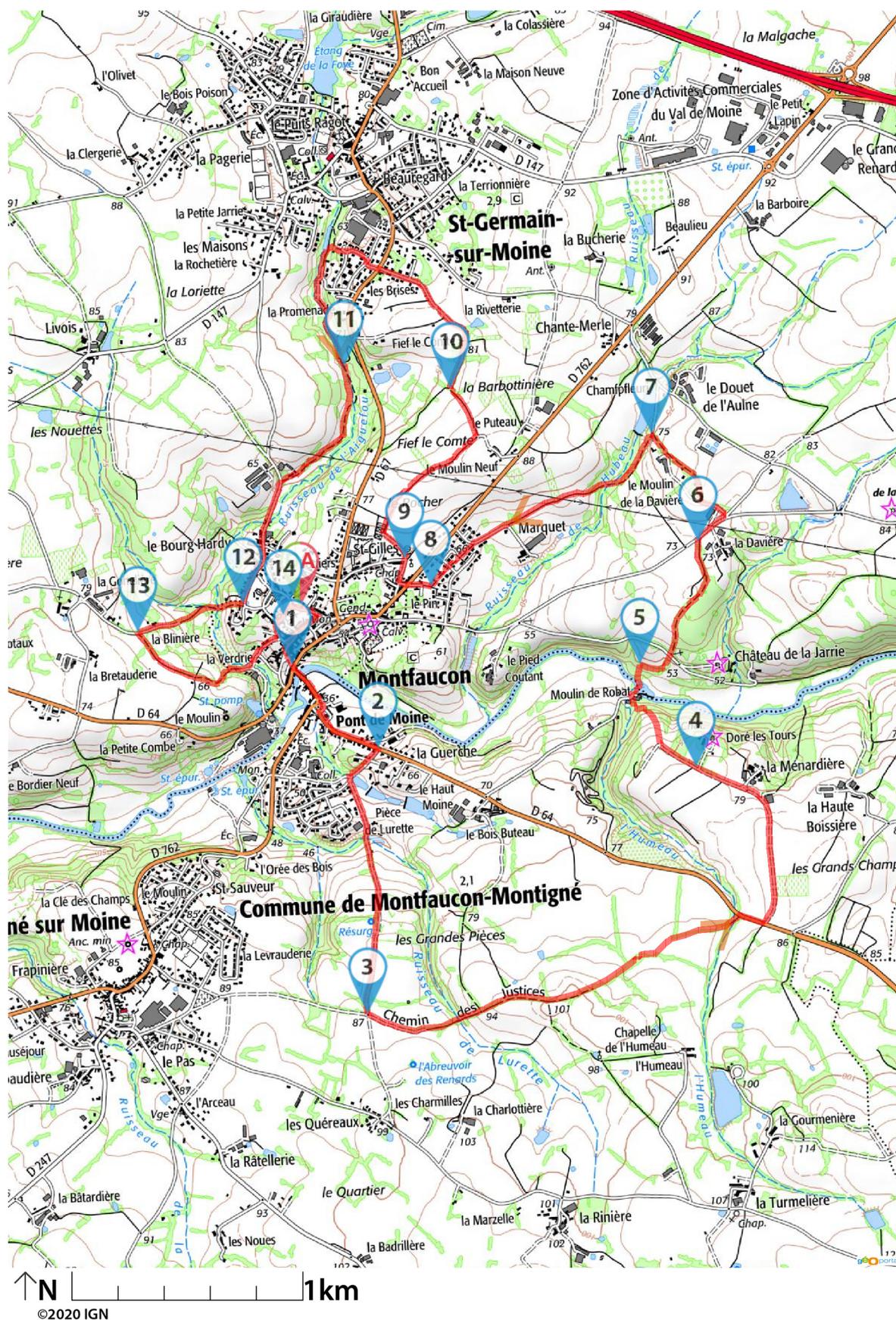
- Château de la Jarrie

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-foulques-nerra-a-montfaucon-montigne/>

En savoir plus : ôsezMauges! Tourisme et développement en Val de Loire

Tel : 02 41 72 62 32 - Email : contact@osezmauges.fr - Site internet : <https://www.osezmauges.fr/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



LA CHARTE

du *visorandonneur*

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

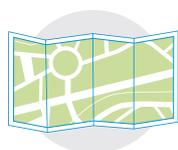
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.